



Projet pédagogique

Séjour 6^{ème} et 8/10 ans

Date : du 20 au 24 juillet 2020

Effectif 27 personnes : 16 enfants de 8/10ans, 7 6^{ème}, 4 animateurs

Animateurs référent 8/10 ans Emma, Adil,

Animateurs référents 6^{ème} Théau, Eddy

Destination : **camping la Vallée Bleu**

Objectifs du séjour

L'objectif de ce séjour est de profiter des vacances sur un séjour de détente. Ce séjour est ainsi l'occasion de passer de bons moments avec les copains et de pouvoir vivre une expérience en partant loin des familles et du quotidien.

Au-delà du séjour « doigts de pied en éventail sur la plage », nous mettons l'accent sur l'apprentissage de la vie en collectivité. Ce n'est pas un séjour au Club Med, c'est un séjour où l'on apprend à vivre ensemble et à gagner en autonomie. Ils restent toujours les principaux moteurs de leur voyage.

Objectifs opérationnels, méthodes et actions menées

1. Favoriser l'autonomie	
Ils apprennent à gérer un budget et les tâches de vie quotidiennes.	<ul style="list-style-type: none">> Gestion du budget d'activité (recherche de tarifs, choix).> Rédaction des menus économiques et respectent l'équilibre alimentaire. Gestion de l'enveloppe alimentation lors des courses sur place.> Gestion personnelle de l'argent de poche, limité à 30 euros par jeune et enfant.> participation aux tâches de vie quotidiennes
2. Trouver une place dans la vie collective	
Ils respectent les individualités.	<ul style="list-style-type: none">> Proposer des jeux d'ambiance favorisant l'esprit de groupe.> Temps de régulation tous les soirs, et en cours de séjour si nécessaire, pour tempérer les embrouilles entre jeunes.> Respect des règles et de la participation / du tempérament de chacun lors des temps de jeux collectifs et des veillées.
Le camp est un moment de partage, quelque soit l'âge.	<ul style="list-style-type: none">> Jeux de cohésion> Favoriser des temps de partage en préparant les repas en groupe, temps de discussion dans les minis bus etc...
Ils prennent des décisions collectives et les acceptent.	<ul style="list-style-type: none">> Décision collective du programme par consensus ou vote.
Ils apprennent à gérer leur rythme de vie et à respecter	<ul style="list-style-type: none">> Lors des bilans de journée, le programme du lendemain sera réévalué (horaires de lever suivant la fatigue notamment) : à ce

celui des autres.	moment, être à l'écoute de ses besoins et de ceux des autres. > Respecter le sommeil de tous (y compris des voisins dans le camping et des animateurs).
Ils s'impliquent dans les tâches collectives et dans la dynamique du groupe.	> Les jeunes s'organisent par eux-mêmes dans la réalisation des tâches collectives sur place (installation de la table, préparation du repas, vaisselle.)
4. Proposer un séjour de détente constructive	
Ils sont à l'écoute de leurs envies.	> Trouver des petits jeux collectifs par eux-mêmes : ils proposent, se mettent d'accord et l'organisent. > Ils proposent d'adapter le programme au gré des découvertes sur place.
Ils sont à l'écoute de leurs rythmes.	> Les heures de réveil et de coucher, éventuellement même de sieste, seront évaluées au jour le jour, en fonction de leur fatigue et de leurs respect le jour précédant.
Des temps informels pour échanger.	Les occasions sont nombreuses en camp pour discuter avec les jeunes de leurs vies, leurs projets, voire même de leurs doutes et de leurs craintes. Ces temps informels sont des moments clés où les animateurs et pour le groupe.

Évaluations

> **Bilan avec les jeunes et les enfants** : bilan animé par l'équipe d'animation. Des réunions de régulation seront organisées tous les soirs avec pour objectif de tempérer les tensions s'il y en a, d'échanger sur les bons moments de la journée et de réévaluer le programme du lendemain en fonction des envies et de la fatigue. Le but est également de faire porter par le groupe un regard critique sur leurs propres choix.

> **Bilan en équipe d'animation**, prévu chaque soir après le couché des jeunes et le dernier jour du séjour.

> Moyens financiers

> Participation des familles

Le tarif du camp est établi à la journée, en fonction du coefficient familial des familles.

> Participation de la CAF, subventions accordées par la commune.

Vie du séjour

Durant le séjour les groupes des 6ème et des 8-10ans fonctionnent de manière indépendante. Les activités prévues sur place et le rythme des journées sont différents. En fonction des envies des activités communes peuvent être organisées.

> Programmes

Les programmes sont communiqués à titre informatif, ils peuvent être modifiés en fonction des envies et de la fatigue des enfants, de la météo ou d'autres imprévus...

Programme 6ème	LUNDI 6 JUILLET	MARDI 7 JUILLET	MERCREDI 8 JUILLET	JEUDI 9 JUILLET	VENDREDI 10 JUILLET
MATIN	RDV à 9h00 à la MJC Départ à 10h00 Installation	Pétanque et Molky	Journée VTT + baignade	Vélo rail	Rangement et petits jeux
APRES-MIDI	Course + Aqua Park	Baignade + pédalo		Les jeunes ont un incroyable talent + aqua Park	Départ en début d'après midi
VEILLEES	Visite de la ville, recherche du restaurant de jeudi de Montalieu (Aller au bord du Rhône)	Loup Garou		Restaurant Boum déguisé	Retour MJC vers 16h-17h (désinfection des matériels de camp)

Programme 8-10 ans	LUNDI 6 JUILLET	MARDI 7 JUILLET	MERCREDI 8 JUILLET	JEUDI 9 JUILLET	VENDREDI 10 JUILLET
MATIN	RDV à 9h00 à la MJC Départ à 10h00 Installation	Kayak	Vélo rail	Tir à l'arc	Rangement et petits jeux
APRES-MIDI	Course Jeux d'eau	Aquapark	Pédaleau	Aquapark	Départ en début d'après midi
VEILLEES	Loup Garou	Au choix	Loup Garou La revanche	Pizza Jeu : When I Dream	Retour MJC vers 16h-17h (désinfection des matériels de camp)

> Transports

Les trajets pour se rendre et revenir du camping sont assurés par deux minibus conduits par les animateurs et deux voitures personnelles. Les conducteurs ont au moins 2 années de permis. Les minibus peuvent être utilisés pendant le séjour.

> Hébergement

L'hébergement sous tentes, en gestion libre.

Le camping est le terrain idéal pour l'apprentissage de la vie collective.

Camping de la Vallée Bleue, Rue des Carrières, 38390 Montalieu-Vercieu

> Menus et équilibre alimentaires (co rédaction avec les jeunes)

Repas : conformément aux prescriptions, l'équilibre des repas est pensé de manière globale, par journée et sur le séjour. En respectant ce schéma, ce sont les jeunes qui ont constitué les menus en amont du voyage.

	LUNDI 06 JUILLET	MARDI 07 JUILLET	MERCREDI 08 JUILLET	JEUDI 09 JUILLET	VENDREDI 10 JUILLET
PETIT DEJ'	/	Brioche, pain, beurre, confiture, lait, cacao, jus d'orange, céréales type trésor. Croissant le vendredi.			
MIDI	Chacun apporte son pique-nique	Salade de riz avec tomates, maïs, concombre, fromage et thon. Kiri Compote	Salade de tomates, Gnocchis jambon Fromage rapé Pêche	Poisson pané Haricot Ebli Yaourt aux fruits	Sandwich Chips Pain, Emmental, jambon, tomate et mayonnaise. Banane
Gouter	Pomme pot, madeleine	Pain et chocolat	Savane	Pitch	Fruit
SOIR	Salade verte et vinaigrette Pâte bolognaise Fruit/ yaourt	Salade verte Hamburger Pomme de terre Mr freez	Lentilles, Carottes, saucisse et merguez... Brugnons	Resto/Pizza	

Ces menu peuvent être modifié en fonction des imprévues

> Quartiers libres et points de rencontres (groupe des 6ème uniquement)

En accord avec les objectifs d'acquisition d'autonomie des jeunes, des quartiers libre pourront être organisé au cours du séjour selon ces modalités : Un temps limité et une heure de RDV, des groupes de 3 jeunes minimum, chaque groupe muni d'un portable avec un numéro pour nous joindre et un périmètre autorisé. Les animateurs resteront au point de rencontre au cas où.

> Politique quant aux conduites à risques

En accord avec la loi, la consommation de drogue et d'alcool, mais aussi l'achat de tabac par les mineurs est interdit.

> Règles de vie

Les règles de vie sont abordées lors de la réunion avec les parents et en début de séjour avec les enfants et les jeunes : l'objectif étant que chacun réfléchissent à son comportement et à l'impact sur les autres (hygiène, respect des autres, de leurs individualités et de leurs rythmes, santé, rapport avec l'animateur et l'autorité, ...).

> Objets personnels

Tout objet personnel de valeur est sous la responsabilité du jeune en cas de perte ou de dommage. Nous incitons vivement les jeunes à ne pas les emporter. L'argent de poche est limité à 30 euros.

> Nouvelles données aux familles

Des nouvelles des jeunes vous seront données sur le site internet de la MJC.

> Traitement médical

Les enfants sous traitement médical doivent fournir une ordonnance médicale. De plus les médicaments, dans leur emballage d'origine, doivent être marqués au nom de l'enfant ainsi que la notice jointe. Aucun traitement ne pourra être poursuivi sans le respect de ces conditions.

> Repas du lundi midi

Celui-ci est fourni par les familles